

**COMPTE RENDU du COMITE DIRECTEUR CRA12  
AIX EN PROVENCE LE 04 AVRIL 2018 – 10:00**

Présents : Jacques LAURAC, Jean-Pierre PLANAS, Marc JOUAN, Alain MORELLE Léon ROBIN, Dominique GERAUD COULON, Patrick BOURCHET, René PATRIS, Christian NATUREL, Alain ROBICHON.

Excusés : Monique THIERRY, Jean-Pierre SIRIEIX, Arnaud MANOURY.

**ORDRE du JOUR - SUJETS ABORDÉS**

**1. AG FFA MARSEILLE.**

Le Président nous informe des très bons retours sur le déroulement de l'Assemblée générale. En 2019, elle se tiendra à LA ROCHELLE les 29, 30 et 31 Mars 2019.

**2. RAPPEL :**

**VISAN :** les compétitions programmées auront lieu les 4, 5 et 6 mai 2018

**3. ETR :**

Déplacement à PARIS / FFA de Alain ROBICHON : Sur 15 CRA, 4 seulement étaient représentés.

**4. Compte rendu du Comité Directeur FFA du 15/12/2017**

- La FFA va passer à un nouveau système d'archivage et de numérisation
- L'accidentologie en 2017 a montré des signes d'amélioration significatifs
- Il va être créé une Fondation Fédérale qui sera chapeautée par la FONDATION DE FRANCE
- Seulement 4 prêts sans intérêts pour acquisition d'avions neufs et 7 pour des avions d'occasion ont été octroyés - par ailleurs les montants des prêts accordés vont être revus à la hausse, les durées allongées.
- 4 avions électriques vont être mis en place dans les régions au sein de 4 aéroclubs, dans le cadre du FABLAB, ces avions disposeront de deux cycles de batteries et le but est d'obtenir un coût de l'HDV de 100€.
- Vols à frais partagés : Il appartient aux aéroclubs de déterminer la liste des pilotes autorisés au sein de ceux-ci, les passagers devront s'acquitter d'une licence fédérale valable 45 jours au prix de 6€ (dont 1€ pour l'assurance)
- Un protocole d'accord est passé entre la Société EDEIS et la FFA.  
<https://www.edeis.com>
- 8.33 : Il ne sera plus possible de pénétrer en espace de classe C et D à compter du 01/09/2018 si l'appareil n'est pas équipé d'une VHF 8.33. Pour les autres classes d'espaces, obligation est faite au 01/01/2021. ==> VOIR LE DOCUMENT INTITULÉ CNFAS joint.
- CALIPSO :  
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/calipso-classification-sonore-avions-legers>  
Classification des Avions Legers selon leur Indice de Performance Sonore.

196 avions référents pour 720 types, le dispositif sera étendu aux appareils train rentrant - pas variable et sera également rendu obligatoire pour les appareils CNRA et CNSK.

DTO : Les aéroclubs FFA actuellement considérés comme organismes déclarés (OD) vont être dans l'obligation de devenir DTO pour se conformer à la réglementation européenne. Les clubs devenus ATO ces dernières années pourront abandonner ce statut au profit du DTO s'ils le souhaitent. La réglementation DTO devrait être applicable d'ici la fin de l'année. Les clubs bénéficieront d'une période de transition d'un an – du 8 avril 2018 au 7 avril 2019 – pour se déclarer DTO. Ils seront accompagnés par le groupe DTO/ATO de la FFA qui leur fournira des didacticiels, manuels de formation approuvés et fiches pratiques au cours du premier trimestre 2018.

- Un nouveau processus de recrutement et sélection des candidats FI va être mis en place, voir document ci-joint.

#### 5. Affaire ACMP/CRA PACA :

Le dossier suit son cours.

#### 6. ETR: voltige, rallye :

**Voltige** : 4 candidats pour 6 places disponibles, 4 admis après test, en cours de formation.

Rallye, Pilotage de précision :

Calendrier des formations en PJ.

Deux épreuves à VISAN :

Championnat interrégional de pilotage de précision les 4 et 5 Mai

Championnat interrégional de rallye aérien les 5 et 6 Mai.

#### 7. SÉCURITÉ :

Le CSP, Christian NATUREL participera à la réunion organisée à la FFA.

Il insiste sur la mise en place du REX FFA au sein des clubs.

Au titre du CDA84, il informe le CRA qu'il a déposé un dossier de candidature au prix de la sécurité FFA.

#### 8. TRÉSORERIE :

Le Trésorier détaille les comptes de l'année 2017, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale.

Ceux-ci sont conformes aux prévisions.

Le projet de budget pour 2018 est examiné, Il sera transmis par mail ultérieurement.

#### 9. QUESTIONS DIVERSES :

NÉANT.

#### Prochaines réunions :

- **7 SEPTEMBRE 10HRS CANNES**

**Comité Régional Aéronautique  
Provence-Alpes-Cote d'Azur - CRA21**

Aérodrome de Cuers-Pierrefeu  
83390 CUERS

Siège : Aérodrome - chemin de la  
badesse - 13290 LES MILLES  
A.Loi 1901 - AIX - 0131024010

Fin de la réunion à 17h30.

Le Président  
Jacques LAURAC



Le Secrétaire Général  
Alain MORELLE

